



Victoire des artisans pêcheurs : la pêche électrique sera interdite en Europe à partir du 30 juin 2021

La nouvelle est tombée cette nuit : la pêche électrique sera interdite dans toute l'Europe d'ici l'été 2021, et la France peut déjà demander son interdiction dans ses eaux.

G.N. | 14/02/2019

10 partages



« La pêche électrique sera interdite en Europe à partir du 30 juin 2021, communiquait cette nuit l'ONG Bloom. Victoire pour nous et notre coalition de pêcheurs, même si la période de transition est trop longue pour les pêcheurs artisans. » Stéphane Pinto, représentant des fileyeurs boulonnais, abonde via ses propres canaux : [l'échéance lui paraît un peu lointaine, mais il se réjouit](#) d'avoir obtenu « ce que personne n'aurait cru possible il y a un an ».